



**Discours de Denis CONUS, préfet de Lot-et-Garonne  
A l'occasion des vœux**

**Vendredi 16 janvier 2015 à 18 H**  
*Seul le prononcé fait foi*

*Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général, Madame,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,  
Général et Maires,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Communautés  
de Communes  
Messieurs les chefs de Cour, Monsieur le Procureur,  
Messieurs les Colonels et Officiers,  
Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique,  
Chers Collègues du Corps Préfectoral,  
Messieurs les présidents des chambres consulaires,  
Mesdames et Messieurs les présidents, directeurs et chefs  
de service,  
Monseigneur, Messieurs les Présidents des associations culturelles et représentants des Cultes,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

Mon épouse se joint à moi pour vous présenter Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, ainsi qu'à vos épouses, nos vœux de bonheur et de réussite dans l'exercice de vos responsabilités.

A chacune et à chacun, nous présentons nos vœux les plus cordiaux avec une pensée pour nos compatriotes qui traversent une épreuve.

Il y a une semaine, la France vivait le dénouement de trois jours d'une terreur inspirée par une idéologie totalitaire. Cette terreur n'a pas été subite et aveugle. Elle a été préméditée et ciblée.

Mercredi la rédaction et les caricaturistes de Charlie Hebdo étaient assassinés parce qu'ils incarnaient la liberté d'expression, ainsi que des policiers. Jeudi une policière municipale était abattue parce qu'elle portait un uniforme. Vendredi des hommes étaient tués parce qu'ils étaient juifs.

L'action des forces de l'ordre et la réaction du peuple, plusieurs millions de personnes dans la rue, 25000 dans le Lot-et-Garonne, les manifestations de sympathie de nos amis européens et bien au-delà, nous ont aidés à sortir de ce néant totalitaire, de l'horreur. Ce soir nous pensons aux victimes, à leurs familles, à leurs proches.

Je vous remercie d'observer une minute de silence en leur mémoire.

\*\*\*

Ce que nous avons vécu occupe et occupera longtemps nos cœurs et nos esprits d'hommes, de citoyens, de responsables.

Depuis quelques jours, les fondements mêmes de notre vivre ensemble sont au cœur de notre quotidien, ensanglantés, puis si vivants, portés par les pas de millions d'hommes et de femmes, pas ponctués par la Marseillaise. Besoin d'être ensemble pour conjurer notre effroi et exprimer notre attachement à l'essentiel, à la République, à la démocratie, à notre devise nationale qui exprime les valeurs qui nous rassemblent.

Cet essentiel, on le trouve dans notre Constitution, fruit de notre histoire, ancienne, faite de gloire, de moments heureux, mais aussi de moments tragiques, douloureux. Je vais vous lire trois articles de notre Constitution.

#### **- Article préambule**

Le Peuple Français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils sont définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946.

#### **- ARTICLE 1**

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

#### **- ARTICLE 2**

*Alinéa 3* – L'hymne national est la « Marseillaise ».

*Alinéa 4* - La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».

*Alinéa 5* - Son principe est « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

\*\*\*

L'essentiel que nous partageons tous, les fondements de notre volonté de vivre ensemble sont dans ces trois articles de notre Constitution. Soyons forts pour les défendre et les faire vivre. Ce sont ces principes qui inspirent les politiques publiques initiées par l'Etat et conduites, dans bien des cas, en partenariat avec le Conseil Général, les collectivités locales, les entreprises, les associations, en faveur de la cohésion sociale et du développement économique.

Monsieur le Ministre, autorisez-moi à vous remercier pour l'attention et le soutien que vous apportez aux dossiers du département qui nécessitent un appui auprès des Ministres.

Monsieur le Président du Conseil Général,

La qualité des relations que les services de l'Etat entretiennent avec vous et le Conseil Général sont le gage d'une action efficace. Je vous en remercie.

Merci aux élus et à tous les responsables du département pour leur capacité à échanger et à agir au service de l'intérêt général.

Le premier point du bilan de l'action de l'Etat que je souhaite évoquer est celui qui concerne la sécurité.

Je voudrais rendre hommage aux gendarmes, aux policiers, pour leur mobilisation permanente, leur réactivité, leur capacité d'adaptation, leur présence sur le terrain. Je pense aux gendarmes qui ont été blessés en opération dans notre département au service de la paix publique. La lutte contre la délinquance, contre l'insécurité routière sont deux priorités permanentes.

Cette année le Tour de France a également exigé un fort investissement. Je salue les services du renseignement territorial et du renseignement intérieur mobilisés, notamment, sur un suivi vigilant des phénomènes de radicalisation bien avant les événements tragiques, conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur.

Depuis les attentats terroristes, des mesures de surveillance renforcée des lieux de culte sont assurées par les forces de l'ordre avec le concours de l'armée. Je les remercie de leur réactivité.

Après la sécurité, les mesures en faveur de l'emploi ont été la priorité de l'action des services de l'Etat.

Le Pacte de responsabilité et de solidarité qui vise à renforcer la création d'emplois par le soutien à la compétitivité de nos entreprises s'est traduit par une baisse du coût du travail et une baisse de la fiscalité sur les entreprises.

Ce mouvement sera amplifié en 2015 puisque la baisse des charges sociales sur les salaires inférieurs à 2,5 SMIC passera de 4 à 6 %. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier il y a zéro charge sur un salaire au SMIC.

Par ailleurs pour soutenir le pouvoir d'achat, la fiscalité sur les revenus les plus bas a été diminuée.

Outre cette mesure générale de baisse du coût du travail, des politiques spécifiques ont été mises en œuvre en 2014 et seront poursuivies en 2015 en faveur de l'emploi, notamment de l'emploi des jeunes.

Le Lot-et-Garonne compte 955 emplois d'avenir, soit 125 % de l'objectif qui nous était assigné. C'est le meilleur taux de réalisation d'Aquitaine grâce à la mobilisation de tous. Ces jeunes bénéficient d'un emploi dans les collectivités, les associations ou les entreprises et parallèlement acquièrent un niveau de formation.

320 contrats de génération ont été signés. Il s'agit d'embaucher un jeune et de maintenir un senior en activité. 297 jeunes sont entrés dans le dispositif garantie jeunes.

Ce dispositif concerne les jeunes sans qualification, sans emploi et qui ne sont pas en formation.

Alors que le chômage des plus de 25 ans a augmenté d'environ 900, celui des moins de 25 ans n'a pas augmenté en raison de ces dispositifs spécifiques en faveur de l'emploi et de la formation.

Bien sûr MTA et TARKETT sont au cœur de nos inquiétudes et de notre mobilisation.

L'année écoulée a vu la reprise de VPF qui va investir et créer des emplois.

Le bâtiment est le secteur qui a le plus souffert de la faible croissance, malgré les mesures prises par l'Etat avec la participation du Conseil Général, qui ont permis à l'agence nationale d'amélioration de l'habitat d'accorder 5,15 millions d'euros d'aides à 600 propriétaires occupants ou bailleurs, ce qui représente 15 millions d'euros de travaux pour nos artisans. Ce dispositif sera renforcé en 2015.

L'enveloppe de la dotation d'équipement des territoires ruraux s'est élevée à 4,4 millions d'euros, permettant de financer 109 projets d'un montant total de 23,5 millions d'euros d'investissements publics.

Le Premier Ministre a annoncé qu'en 2015 cette dotation serait sensiblement augmentée. Le bilan de l'activité agricole est contrasté et hélas la bonne conjoncture du pruneau et de la noisette n'est pas représentative de toutes les productions de notre département. L'année écoulée a vu également l'arbitrage très positif de l'aide couplée PAC en faveur du pruneau.

2015 sera comme 2014, une année d'élections toujours très mobilisatrices, notamment, pour les services de l'Etat.

Outre les politiques publiques en faveur du soutien à l'activité et à l'emploi qui seront poursuivies et amplifiées, l'année nouvelle verra la mise en œuvre de trois importants chantiers :

Tout d'abord le Contrat de Plan Etat-Région qui sera signé dans les mois à venir. Il offrira des opportunités pour notre département, notamment en matière d'infrastructure avec la poursuite de la mise à 2 X 2 voies de la RN 21 entre Villeneuve et Agen, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée cet automne.

La politique de la ville sera un axe majeur de travail avec les 3 agglomérations et les 5 communes concernées. Le Lot-et-Garonne passe de 2 à 7 quartiers et de 6000 à 11000 habitants. Un important travail de partenariat a déjà été conduit. Il sera conclu par la signature des Contrats entre l'Etat et les collectivités au premier semestre 2015. Ce sera un instrument de renforcement de la cohésion sociale.

2015 sera également une année de transition pour la politique agricole commune dont la réforme se traduira, entre autre, par une répartition plus équilibrée entre les bénéficiaires.

Enfin, l'organisation de l'Etat territorial, dans le cadre de la mise en œuvre de la grande région, conduira à certaines adaptations en cours de réflexion.

\*\*\*

Les dernières paroles de mon intervention seront pour les soldats du 48ème Régiment de Transmissions qui vont partir au Sahel, dans le cadre de l'opération Barkhane, conduite par la France, pour lutter contre le terrorisme et pour que des pays amis ne subissent pas le terrorisme et un régime obscurantiste, niant la liberté et la dignité humaines.

Je leur fais part de la fierté qu'ils nous inspirent, de notre reconnaissance et de nos vœux pour l'accomplissement de cette mission au service de la paix et de la liberté.